

CODE DE CONDUITE

Chères collaboratrices, chers collaborateurs,

Conformément à notre principe directeur, nous sommes synonymes de performances élevées, précision, fiabilité et durabilité. Ces valeurs ne sont pas seulement vivantes à l'extérieur à travers nos produits et prestations mais sont également vécues de l'intérieur.

Grâce au dévouement de nos collaboratrices et collaborateurs, mais également l'excellente qualité de nos produits nous ont permis d'acquérir une réputation hors pair au cours des années.

Ce code de conduite a été rédigé afin de maintenir cette réputation à l'avenir dans un monde des affaires de plus en plus complexe. Il contient les règles et principes fondamentaux de bonne conduite les plus importants s'appliquant pour nos collaborateurs et collaboratrices, nos cadres et pour la direction. Il doit servir de guide et de support pour le respect des lois, des règlements et des dispositions internes à l'entreprise. Chaque collaboratrice et chaque collaborateur sont dans l'obligation de respecter les lois et les règlements internes (tels que la conformité légale, les conflits d'intérêts, le droit des cartels, les perquisitions, la sécurité informatique, etc.).

Nous vous remercions pour votre dévouement et sommes fiers de pouvoir vous présenter, sous la forme de ce code de conduite, les valeurs et principes fondamentaux tels que nous les avons appliqués dans le passé ! Pour cette raison, nous vous prions de bien vouloir le lire attentivement et de le vivre avec nous.

Johannes **Max-Theurer**, PDG

Günther **Binder**, Directeur financier

Winfried **Büdenbender**, Directeur technique

Stefan **Peiker**, Directeur de l'exploitation

Thomas **Schöpf**, Directeur des Ventes

Un vivre-ensemble basé sur le respect

Nous sommes une équipe ayant un haut degré de communication interne. Le fondement de notre coopération est un échange d'informations complet et respectueux.

En tant que collaborateur et collaboratrice, vous influencez l'image publique de Plasser & Theurer. Vous vous comportez toujours avec professionnalisme, de telle manière que vous puissiez défendre en votre âme et conscience à tout moment les décisions prises. Vous respectez les us et coutumes et les valeurs sociétales du milieu culturel dans lequel vous exercez votre travail.

Notre entreprise soutient le traitement juste et égal. Par ses performances fournies et son engagement, chacun a accès à l'évolution personnelle interne. Les candidats sont embauchés en raison de leur compétence professionnelle et non pas, par exemple, en raison de leur origine, de leur nationalité, de leur religion ou encore de leur âge, de leur sexe, de leur orientation sexuelle ou de leur état de santé, de leur orientation politique ou de leur appartenance à un syndicat. Nous prenons clairement position contre le travail des enfants, le travail forcé, le harcèlement et la discrimination et soutenons la liberté de réunion.

La dignité personnelle et la sphère privée de chacun doivent à tout prix être respectées. Aucune violation, quelle qu'en soit la forme, n'est tolérée. En tant que dirigeants, vous avez une responsabilité particulière et avez un rôle de modèle.

Santé et sécurité

Nous prenons nos responsabilités et nous respectons mutuellement. Vous êtes tenu de nous notifier les situations dangereuses au plus vite afin d'y remédier et de pouvoir éviter les accidents du travail.

Afin d'éviter les dommages pour nos collaborateurs et collaboratrices ainsi que pour notre entreprise et afin de pouvoir garantir la productivité, l'alcool ne peut être consommé que selon les réglementations en vigueur sur le lieu donné, de telle manière qu'elle n'entrave à aucun moment les capacités d'action, de décision et de performance et ne conduise à un comportement inapproprié.

Conditions de travail

Nous créons pour nos collaborateurs et

collaboratrices des conditions de travail justes et respectons les dispositions des conventions collectives, les salaires minimaux, les conditions de travail et la sécurité du travail ainsi que les normes de travail principales de l'Organisation internationale du Travail (OIT).

Environnement

Nous sommes synonymes de conscience environnementale dans tous les domaines de production et commerciaux, en particulier, nous respectons les dispositions relatives à la manipulation de matières dangereuses, à la manipulation et la mise au rebut des déchets, de l'eau et de la gestion de l'eau, des émissions et des immissions et optimisons nos ressources (voir sur ce sujet nos certifications sur www.plassertheurer.com).

Partenaires d'affaires

Nous sommes en contact étroit avec nos fournisseurs et clients et comptons également sur un comportement intègre et éthique correct de leur part ainsi que sur le respect du code de conduite pour les partenaires d'affaires.

Corruption

Nous nous engageons clairement contre toutes les formes de corruption car celle-ci peut restreindre la capacité de prendre des décisions objectives et justes. Nous attendons de nos collaboratrices et collaborateurs ainsi que de nos partenaires d'affaires qu'ils respectent toutes les lois et tous les règlements qui servent à combattre la corruption.

■ Relation avec les fonctionnaires

À travers le monde, des règles strictes existent sur les activités d'affaires avec les fonctionnaires. Les agents de l'État sont en particulier les fonctionnaires, les collaborateurs et collaboratrices du service public, les collaborateurs et collaboratrices d'entreprises proches de l'État ou les personnes exerçant une fonction régaliennne. Les membres des familles des fonctionnaires en font également partie. Nous accordons une grande valeur à une relation d'honnêteté et d'éthique irréprochable avec les agents de l'État. Lors de la collaboration, les réglementations en vigueur doivent être respectées en permanence.

■ Relation avec les partenaires d'affaires

Nous nous obligeons à suivre une politique d'affaires propre non seulement avec les postes du secteur

public mais également dans nos relations d'affaires du secteur privé. Nous sommes convaincus que les décisions d'affaires doivent être prises sur la base de critères objectifs.

Pour cette raison, tous les types de comportements pouvant donner l'impression que les décisions d'affaires peuvent être influencées de manière non autorisée sont interdits.

Les rémunérations de conseillers doivent être raisonnables et ne doivent pas être utilisées afin d'attribuer des avantages non autorisés à des tiers.

■ **Relation avec les partis politiques**

En tant qu'entreprise non politisée, nous accordons une grande importance à l'indépendance. Le soutien à des partis politiques et à leurs responsables par des moyens provenant de l'entreprise ou la fourniture de prestations au nom de Plasser & Theurer à des fins politiques ne sont donc pas autorisés.

Cependant, vous êtes bien entendu libres d'œuvrer dans le milieu politique durant votre temps libre et avec vos propres moyens.

La concurrence

Nous prenons position en faveur d'une concurrence juste. Les violations aux règlements relevant du droit de la concurrence et du droit des cartels peuvent avoir des conséquences lourdes pour notre entreprise ainsi que ses collaborateurs et collaboratrices. Le respect strict des lois et règlements nationaux et internationaux sur le droit de la concurrence et le droit des cartels constitue un élément central de notre politique des affaires. Nous attendons de nos collaborateurs et collaboratrices qu'ils soient familiarisés avec les règlements qui s'appliquent dans leur domaine de travail.

■ **Nous respectons la concurrence vis-à-vis de nos clients**

La relation avec nos clients est empreinte de confiance et d'estime réciproques. Ce n'est que de cette manière que nous pouvons connaître la réussite ensemble.

Le traitement juste de nos clients occupe une place centrale dans notre action. Nous rejetons donc les mesures entravant la concurrence ainsi que l'abus d'une éventuelle position dominante sur le marché de manière stricte.

■ **Nous respectons la concurrence vis-à-vis de nos fournisseurs**

Nous prenons des décisions d'achats selon des

points de vue objectifs.

■ **Nous respectons la concurrence vis-à-vis de nos compétiteurs**

Nous ne concluons pas d'accords avec des compétiteurs et ne nous concertons pas avec les concurrents sur notre comportement sur le marché. Cela est en particulier valable en termes de fixation des prix, de limitation de la production et des ventes, de participation à des marchés publics ainsi qu'en termes d'acquisition de marchés ou de clients.

Nous sommes fiers de l'excellente qualité de nos produits et misons sur ces avantages au sein de la concurrence.

■ **Nous respectons la concurrence lorsque nous prenons part à des événements**

Les événements organisés par des associations professionnelles et spécialisées sont une excellente occasion d'échanger sur des thèmes spécifiques. Nous y respectons le droit des cartels et participons uniquement à des réunions organisées par des associations professionnelles et spécialisées sérieuses.

Contrôle de l'exportation

Des règlements existent dans le monde entier qui prévoient des embargos sur des pays spécifiques ou qui sanctionnent des personnes ou des entreprises. Au-delà d'amendes élevées, la violation des restrictions à l'exportation peut avoir des conséquences très graves pour l'activité commerciale future. Nous sommes conscients de notre responsabilité, donnons une grande valeur au respect de telles réglementations et contrôlons la régularité des exportations, en particulier vers les pays présentant des risques et avec les matériaux dans les régions en conflit.

Les conflits d'intérêts

Des conflits d'intérêts apparaissent lorsque des intérêts personnels sont en opposition avec les intérêts de l'entreprise. Afin de nous tenir éloignés des conséquences négatives pour notre entreprise, les conflits d'intérêts doivent être évités ou doivent être déclarés par le biais d'une notification écrite au Compliance Officer.

Prévention du blanchiment d'argent, impôts et finances

Nous respectons notre obligation de prévention contre le blanchiment d'argent. Il est demandé

à chaque collaborateur, dans le doute, de faire vérifier auprès du responsable de la conformité les transactions financières inhabituelles, en particulier lorsque de l'argent liquide est utilisé, et qui pourraient justifier un soupçon de blanchiment d'argent.

Nous respectons les réglementations fiscales en vigueur et rédigeons nos factures de telle manière que l'acte d'affaire sur lequel elles se basent soit correctement défini afin de nous assurer que nous ne prenons pas part au détournement ou à la fraude fiscale.

La protection du patrimoine de l'entreprise et la manipulation confidentielle des informations

Afin de consolider notre avance due à notre savoir-faire, il est d'une importance décisive que chacun et chacune manipulent les biens matériels, les droits de la propriété intellectuelle et les informations confidentielles de l'entreprise avec précaution. La perte, le vol, l'abus ainsi que les dommages doivent donc être évités. Les biens de l'entreprise servent à la poursuite de nos finalités commerciales, l'utilisation personnelle est soumise à une autorisation écrite.

Protection des biens intellectuels

Il est inévitable que notre propriété intellectuelle soit protégée et qu'une cession à des tiers non autorisés soit empêchée. À l'inverse, nous nous engageons au respect de la propriété intellectuelle d'autrui et ne divulguons pas les secrets industriels et commerciaux.

Manipulation des informations et protection des données

Nous respectons les lois et les réglementations relatives à la protection des données. Les informations et les données que nos collaborateurs et collaboratrices reçoivent dans le cadre de leur activité doivent donc être manipulées de manière confidentielle. Si la transmission d'informations de l'entreprise à des tiers externes est nécessaire, la signature d'un accord de confidentialité est alors demandée. Dans ce cadre, le respect du règlement informatique, qui traite notamment de la sécurité ainsi que de l'utilisation d'Internet, de la messagerie électronique et de smartphones, est impératif.

Respect du code de conduite et notification des violations

Nous sommes tous dans l'obligation de respecter le présent règlement. Les atteintes graves au présent code de conduite qui pourraient causer des dommages importants à notre entreprise doivent être déclarées au Compliance Officer et peuvent avoir des conséquences.

Toute notification est traitée de manière confidentielle. Les collaborateurs et collaboratrices qui déclarent en toute bonne foi une atteinte ne doivent craindre aucun préjudice.

Si vous avez besoin d'assistance dans le respect de ce règlement, veuillez vous adresser à **compliance@plassertheurer.com**.